

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix neuf, le vingt-huit mai** à vingt heures.

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie en séance publique sous la présidence de **Madame Alexandra ROSETTI**, Maire.

Date de convocation : 21 mai 2019.

Date d'affichage : 21 mai 2019.

Conseillers présents :

Madame	Alexandra	ROSETTI	Maire
Madame	Catherine	HATAT	2 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Joël	DENEUX	3 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Patricia	GOY	4 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Jean-Michel	CHEVALLIER	5 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Nathalie	FERET PUIG	6 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Philippe	MERELLI	7 ^{ème} Maire-adjoint
Monsieur	Christophe	GOUX	8 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Moïna	GREENEP	Conseillère municipale
Madame	Christiane	MASSIN	Conseillère municipale
Madame	Claude	STENGEL	Conseillère municipale
Monsieur	Jean	CHAPELLE	Conseiller municipal
Monsieur	Jean-Paul	LE HENANFF	Conseiller municipal
Monsieur	Michel	CHAUSSAVOINE	Conseiller municipal
Madame	Rachel	TABUTEAU CODOGNOTTO	Conseillère municipale
Madame	Annabelle	GAUTHERON	Conseillère municipale
Monsieur	Grégory	HOUDEBERT	Conseiller municipal
Madame	Valérie	EVRARD	Conseillère municipale
Monsieur	Maurice	PAQUET	Conseiller municipal
Madame	Véronique	DELALY	Conseillère municipale
Monsieur	Jocelyn	BEAUPEUX	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	HACHE	Conseiller municipal
Madame	Geneviève	TELLIER	Conseillère municipale
Monsieur	Christophe	PAGEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Thierry	GASTEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	NGAFAOUNAIN	Conseiller municipal
Madame	Chantal	DEMESENCE	Conseillère municipale

Conseillers absents excusés :

Monsieur	Christophe	BOISSONNADE	1 ^{er} Maire-adjoint
donne pouvoir à Madame Alexandra ROSETTI			
Madame	Sylvie	ROBILLARD	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Patricia GOY			
Madame	Alexandra	HENRY	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Nathalie FERET PUIG			
Madame	Christine	VINCENT-GENOD	9 ^{ème} Maire-adjointe
donne pouvoir à Monsieur Philippe MERELLI			
Monsieur	Olivier	AFONSO	Conseiller municipal
donne pouvoir à Madame Chantal DEMESENCE			

Conseillers absents :

Pas de conseillers absents.

soit, à l'ouverture de la séance :

- nombre de Conseillers en exercice : 32
- présents : 27 - représentés : 5 - absents : 0 - votants : 32

La séance est ouverte à 20 h 00.

Secrétaire de séance :

Monsieur Christophe PAGEAU a été élu secrétaire de séance à l'unanimité (pour : 32 voix/32)

Sur proposition d'Alexandra ROSETTI, Maire,

OBJET : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION ET SUPPRESSION DE POSTES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut des personnels des collectivités territoriales, et notamment son article 34 précisant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

VU le décret n° 88-145 pris pour l'application de l'article 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

VU la délibération n° 2016-11-92 du Conseil municipal du 8 novembre 2016 créant les postes de la ville de Voisins le Bretonneux,

VU le tableau des effectifs de la Ville,

VU le Budget Primitif 2019,

VU l'avis favorable de la Commission unique du 17 mai 2019,

CONSIDERANT qu'il appartient au Conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaire au fonctionnement des services,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (Pour : 32 voix/32),

APPROUVE les modifications à apporter au tableau des effectifs de la ville de Voisins le Bretonneux comme précisé au tableau annexé, soit :

- 4 créations de postes à temps complet.

DIT que les dépenses afférentes sont inscrites au Budget Primitif 2019, chapitre et articles concernés.

DIT que les modifications du tableau des effectifs prendront effet au 1er juin 2019.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Christophe GOUX, Christine VINCENT-GENOD, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Michel CHAUSSAVOINE, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jocelyn BEAUPEUX, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Christophe PAGEAU, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

Fait et délibéré le 28 mai 2019.
Extrait conforme à l'original,
Au registre sont les signatures,




Alexandra ROSETTI
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 7/06/2019
et de la publication le : affichée le 7/06/2019




Alexandra ROSETTI
Maire

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix neuf, le vingt-huit mai** à vingt heures.

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie en séance publique sous la présidence de **Madame Alexandra ROSETTI**, Maire.

Date de convocation : 21 mai 2019.

Date d'affichage : 21 mai 2019.

Conseillers présents :

Madame	Alexandra	ROSETTI	Maire
Madame	Catherine	HATAT	2 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Joël	DENEUX	3 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Patricia	GOY	4 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Jean-Michel	CHEVALLIER	5 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Nathalie	FERET PUIG	6 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Philippe	MERELLI	7 ^{ème} Maire-adjoint
Monsieur	Christophe	GOUX	8 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Moïna	GREENEP	Conseillère municipale
Madame	Christiane	MASSIN	Conseillère municipale
Madame	Claude	STENGEL	Conseillère municipale
Monsieur	Jean	CHAPELLE	Conseiller municipal
Monsieur	Jean-Paul	LE HENANFF	Conseiller municipal
Monsieur	Michel	CHAUSSAVOINE	Conseiller municipal
Madame	Rachel	TABUTEAU CODOGNOTTO	Conseillère municipale
Madame	Annabelle	GAUTHERON	Conseillère municipale
Monsieur	Grégory	HOUDEBERT	Conseiller municipal
Madame	Valérie	EVRARD	Conseillère municipale
Monsieur	Maurice	PAQUET	Conseiller municipal
Madame	Véronique	DELALY	Conseillère municipale
Monsieur	Jocelyn	BEAUPEUX	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	HACHE	Conseiller municipal
Madame	Geneviève	TELLIER	Conseillère municipale
Monsieur	Christophe	PAGEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Thierry	GASTEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	NGAFAOUNAIN	Conseiller municipal
Madame	Chantal	DEMESENCE	Conseillère municipale

Conseillers absents excusés :

Monsieur	Christophe	BOISSONNADE	1 ^{er} Maire-adjoint
donne pouvoir à Madame Alexandra ROSETTI			
Madame	Sylvie	ROBILLARD	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Patricia GOY			
Madame	Alexandra	HENRY	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Nathalie FERET PUIG			
Madame	Christine	VINCENT-GENOD	9 ^{ème} Maire-adjointe
donne pouvoir à Monsieur Philippe MERELLI			
Monsieur	Olivier	AFONSO	Conseiller municipal
donne pouvoir à Madame Chantal DEMESENCE			

Conseillers absents :

Pas de conseillers absents.

soit, à l'ouverture de la séance :

- nombre de Conseillers en exercice : 32
- présents : 27 - représentés : 5 - absents : 0 - votants : 32

La séance est ouverte à 20 h 00.

Secrétaire de séance :

Monsieur Christophe PAGEAU a été élu secrétaire de séance à l'unanimité (pour : 32 voix/32)

Sur proposition de Philippe MERELLI, adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports,

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU TENNIS CLUB DE VOISINS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Primitif 2019,

VU la délibération n°2019-04-15 du Conseil municipal en date du 2 avril 2019 relative à l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2019,

VU la demande de soutien financier du Tennis Club de Voisins, en date du 15 mars 2019, relative aux frais de déplacement et d'hébergement de l'équipe "Tennis en Fauteuil" qualifiée pour les championnats de France Paratennis qui se sont déroulés à Marseille les 27, 28 et 29 avril derniers,

VU l'avis favorable de la Commission unique du 17 mai 2019,

CONSIDERANT la volonté politique de la Municipalité d'accompagner les vicinois dans toute initiative qui valorise leur talent et leur engagement, notamment au sein d'un sport,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (Pour : 31 voix/32),

ACCORDE une subvention complémentaire de 500 euros au Tennis Club de Voisins afin de soutenir la participation de l'équipe "Tennis en Fauteuil" qualifiée pour les Championnats de France Paratennis qui se sont déroulés à Marseille, les 27, 28 et 29 avril 2019.

PRECISE que cette somme vise à contribuer au financement d'une partie des frais de déplacement et d'hébergement.

DIT que la dépense est inscrite au Budget 2019, chapitre et article concernés.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à cet effet.

Pour (31) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Christophe GOUX, Christine VINCENT-GENOD, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Michel CHAUSSAVOINE, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jocelyn BEAUPEUX, Geneviève TELLIER, Christophe PAGEAU, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (1) : Jean HACHE
Contre (0)

Fait et délibéré le 28 mai 2019.
Extrait conforme à l'original,
Au registre sont les signatures,




Alexandra ROSETTI
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 7/06/2019
et de la publication le : affichée le 7/06/2019




Alexandra ROSETTI
Maire

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix neuf, le vingt-huit mai** à vingt heures.

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie en séance publique sous la présidence de **Madame Alexandra ROSETTI**, Maire.

Date de convocation : 21 mai 2019.

Date d'affichage : 21 mai 2019.

Conseillers présents :

Madame	Alexandra	ROSETTI	Maire
Madame	Catherine	HATAT	2 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Joël	DENEUX	3 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Patricia	GOY	4 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Jean-Michel	CHEVALLIER	5 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Nathalie	FERET PUIG	6 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Philippe	MERELLI	7 ^{ème} Maire-adjoint
Monsieur	Christophe	GOUX	8 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Moïna	GREENEP	Conseillère municipale
Madame	Christiane	MASSIN	Conseillère municipale
Madame	Claude	STENGEL	Conseillère municipale
Monsieur	Jean	CHAPELLE	Conseiller municipal
Monsieur	Jean-Paul	LE HENANFF	Conseiller municipal
Monsieur	Michel	CHAUSSAVOINE	Conseiller municipal
Madame	Rachel	TABUTEAU CODOGNOTTO	Conseillère municipale
Madame	Annabelle	GAUTHERON	Conseillère municipale
Monsieur	Grégory	HOUBEDEBERT	Conseiller municipal
Madame	Valérie	EVRARD	Conseillère municipale
Monsieur	Maurice	PAQUET	Conseiller municipal
Madame	Véronique	DELALY	Conseillère municipale
Monsieur	Jocelyn	BEAUPEUX	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	HACHE	Conseiller municipal
Madame	Geneviève	TELLIER	Conseillère municipale
Monsieur	Christophe	PAGEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Thierry	GASTEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	NGAFAOUNAIN	Conseiller municipal
Madame	Chantal	DEMESENCE	Conseillère municipale

Conseillers absents excusés :

Monsieur	Christophe	BOISSONNADE	1 ^{er} Maire-adjoint
donne pouvoir à Madame Alexandra ROSETTI			
Madame	Sylvie	ROBILLARD	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Patricia GOY			
Madame	Alexandra	HENRY	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Nathalie FERET PUIG			
Madame	Christine	VINCENT-GENOD	9 ^{ème} Maire-adjointe
donne pouvoir à Monsieur Philippe MERELLI			
Monsieur	Olivier	AFONSO	Conseiller municipal
donne pouvoir à Madame Chantal DEMESENCE			

Conseillers absents :

Pas de conseillers absents.

soit, à l'ouverture de la séance :

- nombre de Conseillers en exercice : 32
- présents : 27 - représentés : 5 - absents : 0 - votants : 32

La séance est ouverte à 20 h 00.

Secrétaire de séance :

Monsieur Christophe PAGEAU a été élu secrétaire de séance à l'unanimité (pour : 32 voix/32)

Sur proposition de Philippe MERELLI, adjoint délégué à la Jeunesse et aux Sports,

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION COMPLEMENTAIRE AU CLUB GYMNIQUE DE VOISINS

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Primitif 2019,

VU la délibération n°2019-04-15 du Conseil municipal en date du 2 avril 2019 relative à l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2019,

VU la demande de soutien financier du Club Gymnique de Voisins, en date du 15 avril 2019 relative aux frais de déplacement et d'hébergement des gymnastes vicinoises qualifiées pour la demi-finale du championnat de France de gymnastique artistique 2019 qui s'est déroulée les 11 et 12 mai dans le département du Nord,

VU l'avis favorable de la Commission unique du 17 mai 2019,

CONSIDERANT la volonté politique de la Municipalité d'accompagner les jeunes vicinois dans toute initiative qui valorise leur talent et leur engagement, notamment au sein d'un sport,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (Pour : 29 voix/32),

ACCORDE une subvention complémentaire de 500 euros au Club Gymnique de Voisins afin de soutenir la participation de vingt-deux gymnastes vicinoises qualifiées pour la demi-finale du championnat de France de gymnastique artistique, les 11 et 12 mai 2019.

PRECISE que cette somme vise à contribuer au financement d'une partie des frais de déplacement et d'hébergement.

DIT que la dépense est inscrite au Budget 2019, chapitre et article concernés.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à cet effet.

Pour (29) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Christophe GOUX, Christine VINCENT-GENOD, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Michel CHAUSSAVOINE, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jocelyn BEAUPEUX, Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (3) : Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Christophe PAGEAU
Contre (0)

Fait et délibéré le 28 mai 2019.
Extrait conforme à l'original,
Au registre sont les signatures,




Alexandra ROSETTI
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 7/06/2019
et de la publication le : affichée le 7/06/2019




Alexandra ROSETTI
Maire

Arrondissement de Rambouillet-----
Canton de Maurepas-----
Commune de Voisins le Bretonneux**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**L'an **deux mille dix neuf, le vingt-huit mai** à vingt heures.Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie en séance publique sous la présidence de **Madame Alexandra ROSETTI**, Maire.Date de convocation : 21 mai 2019.Date d'affichage : 21 mai 2019.Conseillers présents :

Madame	Alexandra	ROSETTI	Maire
Madame	Catherine	HATAT	2 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Joël	DENEUX	3 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Patricia	GOY	4 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Jean-Michel	CHEVALLIER	5 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Nathalie	FERET PUIG	6 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Philippe	MERELLI	7 ^{ème} Maire-adjoint
Monsieur	Christophe	GOUX	8 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Moïna	GREENEP	Conseillère municipale
Madame	Christiane	MASSIN	Conseillère municipale
Madame	Claude	STENGEL	Conseillère municipale
Monsieur	Jean	CHAPELLE	Conseiller municipal
Monsieur	Jean-Paul	LE HENANFF	Conseiller municipal
Monsieur	Michel	CHAUSSAVOINE	Conseiller municipal
Madame	Rachel	TABUTEAU CODOGNOTTO	Conseillère municipale
Madame	Annabelle	GAUTHERON	Conseillère municipale
Monsieur	Grégory	HOUDEBERT	Conseiller municipal
Madame	Valérie	EVRARD	Conseillère municipale
Monsieur	Maurice	PAQUET	Conseiller municipal
Madame	Véronique	DELALY	Conseillère municipale
Monsieur	Jocelyn	BEAUPEUX	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	HACHE	Conseiller municipal
Madame	Geneviève	TELLIER	Conseillère municipale
Monsieur	Christophe	PAGEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Thierry	GASTEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	NGAFAOUNAIN	Conseiller municipal
Madame	Chantal	DEMESENCE	Conseillère municipale

Conseillers absents excusés :

Monsieur	Christophe	BOISSONNADE	1 ^{er} Maire-adjoint
donne pouvoir à Madame Alexandra ROSETTI			
Madame	Sylvie	ROBILLARD	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Patricia GOY			
Madame	Alexandra	HENRY	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Nathalie FERET PUIG			
Madame	Christine	VINCENT-GENOD	9 ^{ème} Maire-adjointe
donne pouvoir à Monsieur Philippe MERELLI			
Monsieur	Olivier	AFONSO	Conseiller municipal
donne pouvoir à Madame Chantal DEMESENCE			

Conseillers absents :

Pas de conseillers absents.

soit, à l'ouverture de la séance :

- nombre de Conseillers en exercice : 32
- présents : 27 - représentés : 5 - absents : 0 - votants : 32

La séance est ouverte à 20 h 00.

Secrétaire de séance :

Monsieur Christophe PAGEAU a été élu secrétaire de séance à l'unanimité (pour : 32 voix/32)

Sur proposition de Catherine HATAT, Maire-adjointe, déléguée à la Culture, à l'Événementiel et à l'Environnement

OBJET : VERSEMENT D'UNE SUBVENTION POUR L'ASSOCIATION VOCATION PASTEL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Primitif 2019,

VU l'exposition de peinture "Une Jonquille pour Curie" réalisée par l'association Vocation Pastel au profit de la recherche contre le cancer qui s'est déroulée du 14 au 24 mars 2019 à l'Espace Paul et André Vera à Saint Germain en Laye,

VU l'avis favorable de la Commission unique du 17 mai 2019,

CONSIDERANT le souhait de la Ville de verser une aide financière dès lors qu'une association basée sur son territoire est impliquée dans un projet solidaire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (Pour : 32 voix/32),

APPROUVE le versement d'une subvention d'un montant de 420 euros à l'association "Vocation Pastel" sise 10 avenue Robert Surcouf 78960 Voisins le Bretonneux, pour soutenir l'exposition de peinture caritative "Une Jonquille pour Curie" que celle-ci a organisé pour soutenir la lutte contre le cancer.

DIT que la dépense est inscrite au budget primitif 2019, chapitre et article concerné.

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document à cet effet.

Pour (32) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Christophe GOUX, Christine VINCENT-GENOD, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Michel CHAUSSAVOINE, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jocelyn BEAUPEUX, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Christophe PAGEAU, Thierry GASTEAU, Jean NGAFALOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (0) - Contre (0)

Fait et délibéré le 28 mai 2019.
Extrait conforme à l'original,
Au registre sont les signatures,



Alexandra ROSETTI
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 7/06/2019
et de la publication le : affichée le 7/06/2019



Alexandra ROSETTI
Maire

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille dix neuf, le vingt-huit mai** à vingt heures.

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie en séance publique sous la présidence de **Madame Alexandra ROSETTI**, Maire.

Date de convocation : 21 mai 2019.

Date d'affichage : 21 mai 2019.

Conseillers présents :

Madame	Alexandra	ROSETTI	Maire
Madame	Catherine	HATAT	2 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Joël	DENEUX	3 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Patricia	GOY	4 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Jean-Michel	CHEVALLIER	5 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Nathalie	FERET PUIG	6 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Philippe	MERELLI	7 ^{ème} Maire-adjoint
Monsieur	Christophe	GOUX	8 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Moïna	GREENEP	Conseillère municipale
Madame	Christiane	MASSIN	Conseillère municipale
Madame	Claude	STENGEL	Conseillère municipale
Monsieur	Jean	CHAPELLE	Conseiller municipal
Monsieur	Jean-Paul	LE HENANFF	Conseiller municipal
Monsieur	Michel	CHAUSSAVOINE	Conseiller municipal
Madame	Rachel	TABUTEAU CODOGNOTTO	Conseillère municipale
Madame	Annabelle	GAUTHERON	Conseillère municipale
Monsieur	Grégory	HOUDEBERT	Conseiller municipal
Madame	Valérie	EVARD	Conseillère municipale
Monsieur	Maurice	PAQUET	Conseiller municipal
Madame	Véronique	DELALY	Conseillère municipale
Monsieur	Jocelyn	BEAUPEUX	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	HACHE	Conseiller municipal
Madame	Geneviève	TELLIER	Conseillère municipale
Monsieur	Christophe	PAGEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Thierry	GASTEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	NGAFAOUNAIN	Conseiller municipal
Madame	Chantal	DEMESSENCE	Conseillère municipale

Conseillers absents excusés :

Monsieur	Christophe	BOISSONNADE	1 ^{er} Maire-adjoint
donne pouvoir à Madame Alexandra ROSETTI			
Madame	Sylvie	ROBILLARD	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Patricia GOY			
Madame	Alexandra	HENRY	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Nathalie FERET PUIG			
Madame	Christine	VINCENT-GENOD	9 ^{ème} Maire-adjointe
donne pouvoir à Monsieur Philippe MERELLI			
Monsieur	Olivier	AFONSO	Conseiller municipal
donne pouvoir à Madame Chantal DEMESSENCE			

Conseillers absents :

Pas de conseillers absents.

soit, à l'ouverture de la séance :

- nombre de Conseillers en exercice : 32
- présents : 27 - représentés : 5 - absents : 0 - votants : 32

La séance est ouverte à 20 h 00.

Secrétaire de séance :

Monsieur Christophe PAGEAU a été élu secrétaire de séance à l'unanimité (pour : 32 voix/32)

Sur proposition de Nathalie FERET PUIG, Maire-adjointe, déléguée à l'Enseignement, aux Centres de Loisirs et à la Petite Enfance

OBJET : MUTUALISATION DE LA PRODUCTION DE REPAS AVEC LA VILLE DE TRAPPES-EN-YVELINES – AUTORISATION DONNEE A MADAME LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION D'ENTENTE INTERCOMMUNALE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement ses articles L.5221-1 et L.5221-2,

VU l'avis favorable de la Commission unique du 17 mai 2019,

CONSIDERANT que la ville de Voisins le Bretonneux a notifié, le 3 mai 2019, à la société ELIOR sa volonté de ne pas reconduire, à compter du 1^{er} septembre prochain, le marché de prestations de restauration collective à destination de ses écoles primaires, des centres de loisirs et du restaurant municipal,

CONSIDERANT que la ville de Trappes-en-Yvelines possède une cuisine centrale, « Les Marmitons », qu'elle gère en régie directe et que celle-ci produit notamment l'ensemble des repas et goûters que la Ville sert aux enfants d'âge primaire et aux agents municipaux,

CONSIDERANT que les maires des communes de Voisins le Bretonneux et Trappes-en-Yvelines se sont rapprochés afin d'envisager une mutualisation de la production de repas destinés aux enfants d'âge primaire et aux agents municipaux par la cuisine centrale trappiste,

CONSIDERANT que cette mutualisation se formalise par la conclusion d'une convention d'entente intercommunale, et qu'une conférence intercommunale sera créée pour débattre des questions d'intérêt commun liées à son fonctionnement,

CONSIDERANT que, selon les termes de la convention, la mutualisation projetée recouvre l'ensemble des étapes de la production des repas et goûters destinés aux enfants d'âge primaire et aux agents municipaux des deux communes, pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} septembre 2019,

CONSIDERANT que la livraison des repas reste, quant à elle, à la charge et sous la responsabilité de chaque Ville,

CONSIDERANT que la ville de Voisins le Bretonneux versera à la ville de Trappes-en-Yvelines une participation financière compensant strictement les frais de production des repas qui lui seront fournis, et que dans ce cadre, la convention fixe les coûts de revient de production prévisionnels pour l'année scolaire 2019/2020 comme suit :

- repas : 3,53 €
- goûters périscolaires : 0,71 €
- goûters extrascolaires : 0,97 €

CONSIDERANT que le montant de cette participation financière sera calculé en deux temps :

- avant le début de l'année scolaire, seront calculés les coûts de revient prévisionnels sur la base desquels seront établis tout au long de l'année scolaire les titres de recettes mensuels émis par la Ville de Trappes-en-Yvelines ;
- une fois achevée l'année scolaire, les coûts de revient réels seront constatés, au regard du bilan financier de l'année scolaire écoulée. Un titre de recettes ou un mandat de paiement sera alors établi pour régulariser, à la hausse ou à la baisse, la participation financière de la ville de Voisins le Bretonneux.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (Pour : 30 voix/32),

APPROUVE le projet de convention ci-annexé portant création d'une entente intercommunale entre les villes de Voisins le Bretonneux et de Trappes-en-Yvelines pour la mutualisation de la production des repas destinés aux enfants d'âge primaire et aux agents municipaux,

AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention et tout document s'y rapportant.

Pour (30) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Christophe GOUX, Christine VINCENT-GENOD, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Michel CHAUSSAVOINE, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jocelyn BEAUPEUX, Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Christophe PAGEAU, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Abstention (2) : Thierry GASTEAU, Jean NGAFAOUNAIN
Contre (0)

Fait et délibéré le 28 mai 2019.
Extrait conforme à l'original,
Au registre sont les signatures,

Alexandra ROSETTI
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 7/06/2019
et de la publication le : affichée le 7/06/2019

Alexandra ROSETTI
Maire

Arrondissement de Rambouillet-----
Canton de Maurepas-----
Commune de Voisins le Bretonneux**REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**L'an **deux mille dix neuf, le vingt-huit mai** à vingt heures.Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en la Mairie en séance publique sous la présidence de **Madame Alexandra ROSETTI**, Maire.Date de convocation : 21 mai 2019.Date d'affichage : 21 mai 2019.Conseillers présents :

Madame	Alexandra	ROSETTI	Maire
Madame	Catherine	HATAT	2 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Joël	DENEUX	3 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Patricia	GOY	4 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Jean-Michel	CHEVALLIER	5 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Nathalie	FERET PUIG	6 ^{ème} Maire-adjointe
Monsieur	Philippe	MERELLI	7 ^{ème} Maire-adjoint
Monsieur	Christophe	GOUX	8 ^{ème} Maire-adjoint
Madame	Moïna	GREENEP	Conseillère municipale
Madame	Christiane	MASSIN	Conseillère municipale
Madame	Claude	STENGEL	Conseillère municipale
Monsieur	Jean	CHAPELLE	Conseiller municipal
Monsieur	Jean-Paul	LE HENANFF	Conseiller municipal
Monsieur	Michel	CHAUSSAVOINE	Conseiller municipal
Madame	Rachel	TABUTEAU CODOGNOTTO	Conseillère municipale
Madame	Annabelle	GAUTHERON	Conseillère municipale
Monsieur	Grégory	HOUDEBERT	Conseiller municipal
Madame	Valérie	EVARD	Conseillère municipale
Monsieur	Maurice	PAQUET	Conseiller municipal
Madame	Véronique	DELALY	Conseillère municipale
Monsieur	Jocelyn	BEAUPEUX	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	HACHE	Conseiller municipal
Madame	Geneviève	TELLIER	Conseillère municipale
Monsieur	Christophe	PAGEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Thierry	GASTEAU	Conseiller municipal
Monsieur	Jean	NGAFAOUNAIN	Conseiller municipal
Madame	Chantal	DEMESENCE	Conseillère municipale

Conseillers absents excusés :

Monsieur	Christophe	BOISSONNADE	1 ^{er} Maire-adjoint
donne pouvoir à Madame Alexandra ROSETTI			
Madame	Sylvie	ROBILLARD	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Patricia GOY			
Madame	Alexandra	HENRY	Conseillère municipale
donne pouvoir à Madame Nathalie FERET PUIG			
Madame	Christine	VINCENT-GENOD	9 ^{ème} Maire-adjointe
donne pouvoir à Monsieur Philippe MERELLI			
Monsieur	Olivier	AFONSO	Conseiller municipal
donne pouvoir à Madame Chantal DEMESENCE			

Conseillers absents :

Pas de conseillers absents.

soit, à l'ouverture de la séance :

- nombre de Conseillers en exercice : 32
- présents : 27 - représentés : 5 - absents : 0 - votants : 32

La séance est ouverte à 20 h 00.

Secrétaire de séance :

Monsieur Christophe PAGEAU a été élu secrétaire de séance à l'unanimité (pour : 32 voix/32)

Sur proposition de Nathalie FERET PUIG, Maire-adjointe, déléguée à l'Enseignement, aux Centres de Loisirs et à la Petite Enfance

OBJET : MUTUALISATION DE LA PRODUCTION DE REPAS AVEC LA VILLE DE TRAPPES-EN-YVELINES – DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION SPECIALE DE LA CONFERENCE INTERCOMMUNALE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et plus particulièrement ses articles L.5221-1 et L.5221-2,

VU la délibération n° 2019-05-xx du 28 mai 2019 approuvant la convention portant création d'une entente entre les villes de Voisins le Bretonneux et Trappes-en-Yvelines pour la production mutualisée des repas destinés aux enfants d'âge primaire et aux agents communaux,

VU l'avis favorable de la Commission unique du 17 mai 2019,

CONSIDERANT que selon les dispositions des articles du CGCT susmentionnés, une conférence intercommunale doit être constituée afin que les questions d'intérêt commun relatives à l'entente y soient débattues,

CONSIDERANT que chaque collectivité est représentée dans cette conférence intercommunale par une commission spéciale, elle-même composée de trois membres,

CONSIDERANT que, selon les dispositions de l'article 2.2 de la convention précitée, les trois membres du Conseil municipal sont désignés, par scrutin secret de liste majoritaire à un tour, en son sein,

CONSIDERANT que trois listes ont été déposées,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à la majorité des suffrages exprimés (Pour : 25 voix/32),

PROCEDE à la désignation, au scrutin secret de liste majoritaire à un tour, des trois membres de la commission spéciale qui siègera à la conférence intercommunale.

Proposition de listes présentées :

Liste 1 :

Nathalie FERET PUIG
Moïna GREENEP
Jocelyn BEAUPEUX

Liste 2 :

Geneviève TELLIER
Christophe PAGEAU
Jean HACHE

Liste 3 :

Chantal DEMESSENCE
Olivier AFONSO
Thierry GASTEAU

Nombre de votants : 32

Nombre de suffrages exprimés : 32

Abstentions : 0

DESIGNE membres de la commission spéciale chargée de représenter la ville de Voisins le Bretonneux au sein de la conférence intercommunale pour la production mutualisée avec la ville de Trappes-en-Yvelines des repas destinés aux enfants d'âge primaire et aux agents communaux :

- Nathalie FERET PUIG
- Moïna GREENEP
- Jocelyn BEAUPEUX

Pour (25) : Alexandra ROSETTI, Christophe BOISSONNADE, Catherine HATAT, Joël DENEUX, Patricia GOY, Jean-Michel CHEVALLIER, Nathalie FERET PUIG, Philippe MERELLI, Christophe GOUX, Christine VINCENT-GENOD, Moïna GREENEP, Christiane MASSIN, Claude STENGEL, Jean CHAPELLE, Jean-Paul LE HENANFF, Michel CHAUSSAVOINE, Sylvie ROBILLARD, Rachel TABUTEAU CODOGNOTTO, Annabelle GAUTHERON, Alexandra HENRY, Grégory HOUDEBERT, Valérie EVRARD, Maurice PAQUET, Véronique DELALY, Jocelyn BEAUPEUX,

Abstention (0)

Contre (7) : Jean HACHE, Geneviève TELLIER, Christophe PAGEAU, Thierry GASTEAU, Jean NGAFANOUNAIN, Olivier AFONSO, Chantal DEMESSENCE

Fait et délibéré le 28 mai 2019.
Extrait conforme à l'original,
Au registre sont les signatures,



Alexandra ROSETTI
Maire

=====

Pour extrait conforme au Registre des délibérations du Conseil municipal,
Certifiée exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 7/06/2019
et de la publication le : affichée le 7/06/2019



Alexandra ROSETTI
Maire